Fiche de lecture : "Demain, le gouvernement mondial ?" de Louis Périllier (1974)

Rédigée par "Documents Rares & Inédits" le 21 septembre 2024)

1. Titre :

Demain, le gouvernement mondial ?

2. Auteur :

Louis Périllier

Docteur en droit, Louis Périllier a mené une carrière riche et variée, ayant exercé des fonctions telles qu'officier, préfet, conseiller à la Cour des Comptes, et maire. Son parcours le dote d'une vision pragmatique des problèmes contemporains.

3. Thème principal :

L'ouvrage explore l'idée d'un gouvernement mondial comme une solution inéluctable aux crises majeures auxquelles le monde est confronté. Périllier plaide pour la création d'institutions fédérales à l'échelle mondiale afin de résoudre des problèmes globaux tels que la faim, la gestion des ressources naturelles, le désarmement, et la protection des droits de l'homme.

4. Structure de l'ouvrage :

L'ouvrage est divisé en trois parties principales :

Première partie : Pour une fédération mondiale

Périllier argumente pour la nécessité d'une gestion mondiale des ressources naturelles (océans, fonds marins, espace extra-atmosphérique).

Il aborde les questions de la faim, du développement économique, de la pollution, et du désarmement, tous vus comme des problèmes nécessitant une solution supranationale.

L'auteur prône la nécessité d'une redistribution équitable des ressources, un thème central.

Deuxième partie : Les progrès du mondialisme

L'auteur examine les progrès déjà réalisés en matière de mondialisme, tant dans les relations entre nations que dans les domaines privés de la vie quotidienne.

Il observe comment le commerce international et les multinationales dépassent les frontières nationales et nécessitent une régulation mondiale.

Troisième partie : Les chemins de l'ordre mondial

L'auteur propose une réforme de l'ONU et des institutions mondiales existantes, qu'il juge trop limitées pour répondre aux défis globaux.

Il insiste sur l'importance de la mise en place de nouvelles institutions internationales dotées de pouvoirs décisionnels effectifs pour réguler les conflits et garantir la paix mondiale.

5. Idées principales :

La mondialisation inéluctable : L'auteur estime qu'une évolution irréversible conduit à l'instauration d'une fédération mondiale, indispensable pour faire face aux grands défis du 20e siècle. Ce processus est déjà en cours, mais nécessite une accélération pour éviter des crises majeures.

Régulation des ressources globales : Périllier souligne la nécessité d'une autorité mondiale pour réguler les biens communs mondiaux, tels que les océans, l'espace, et les ressources souterraines. L'absence d'une telle régulation entraîne des exploitations anarchiques qui profitent à quelques États ou entreprises au détriment de l'humanité.

Lutte contre la faim et pour le développement : L'un des points forts du livre est la mise en avant du problème de la faim dans le monde. Périllier propose des solutions à l'échelle mondiale, comme l'exploitation rationnelle des terres et des ressources alimentaires des océans, et un meilleur partage des richesses.

Pollution et protection de l'environnement : Il évoque également la nécessité de réguler la pollution et de protéger l'environnement à travers une gouvernance mondiale, soulignant que les efforts nationaux sont insuffisants.

Désarmement : Un autre volet crucial de l'ouvrage est la question du désarmement global, avec la création d'une force de maintien de la paix mondiale et des institutions capables d'organiser un désarmement général et de résoudre pacifiquement les conflits.

Education et droits de l'homme : Périllier appelle à une réforme des droits de l'homme à l'échelle internationale, ainsi qu'à une éducation mondiale qui permettrait de créer une conscience collective planétaire.

6. Conclusion :

L'auteur conclut que l'instauration d'un gouvernement mondial est non seulement nécessaire mais également réalisable techniquement et psychologiquement. Il considère que les institutions internationales actuelles, comme l'ONU, sont trop faibles pour relever ces défis et qu'une véritable fédération mondiale est la seule issue.

Périllier appelle donc à une mobilisation collective, plaidant pour un changement radical et urgent dans la gestion des affaires mondiales afin de prévenir des conflits futurs et de garantir un avenir meilleur pour l'humanité.

7. Analyse critique :

L'ouvrage de Louis Périllier est visionnaire, proposant des solutions ambitieuses à des problèmes globaux. Cependant, il peut être perçu comme idéaliste, notamment en raison des nombreux obstacles politiques, culturels, et économiques à la mise en place d'un tel gouvernement mondial. Sa vision est toutefois pertinente dans un contexte où la mondialisation et les interdépendances internationales ne cessent de croître. Ce livre ouvre un débat important sur l'avenir de la gouvernance mondiale.

8. Pertinence aujourd'hui :

Bien que le livre ait été écrit dans un contexte historique particulier, plusieurs de ses idées restent d'actualité, notamment face aux défis contemporains comme le changement climatique, les inégalités mondiales, ou encore les crises énergétiques. Le concept de gouvernance mondiale trouve écho dans les débats sur le renforcement des institutions internationales, la régulation des multinationales, et la gestion des biens communs.

Résumé détaillé de l'introduction de "Demain, le gouvernement mondial ?" de Louis Périllier

Dans l'introduction de son ouvrage, Louis Périllier présente l'idée centrale de son livre : un mouvement irréversible entraîne l'humanité vers le mondialisme, c'est-à-dire la création d'institutions couvrant l'ensemble de la planète. Selon lui, la mondialisation des problèmes appelle nécessairement des solutions globales.

L'auteur commence par souligner à quel point le monde est interconnecté, grâce au développement des moyens de communication et de diffusion. Cette évolution a rendu la Terre plus petite, et les enjeux nationaux sont désormais des enjeux mondiaux. Il rappelle que de nombreux défis auxquels les États sont confrontés — économiques, environnementaux, ou sécuritaires — ne peuvent plus être traités uniquement au niveau national. À travers des exemples comme le commerce ou l'écologie, il montre que des structures internationales sont déjà à l'œuvre, posant les premiers jalons d'une gouvernance mondiale.

Périllier insiste sur la nécessité de créer une autorité mondiale de type fédéral, capable de gérer des enjeux globaux. Pour lui, cette gouvernance mondiale est non seulement techniquement réalisable, mais également urgente, car elle répond aux besoins de sécurité et de survie de l'humanité face aux menaces planétaires. Il cite en exemple la menace nucléaire ou la gestion des ressources naturelles, des questions qui ne peuvent plus être résolues par un seul État.

Il conclut cette introduction en affirmant que ce qui semblait être une utopie hier est aujourd'hui devenu une nécessité. Les utopistes, selon lui, sont ceux qui refusent de reconnaître le changement inéluctable vers la coopération mondiale.

****

Résumé de la première partie : "Pour une fédération mondiale"

I. Nécessité d'une appropriation au profit de la communauté mondiale des richesses des océans, des fonds marins et de l'espace extra-atmosphérique. Ce qui n'appartient à personne appartient à tous

Louis Périllier aborde la question cruciale des ressources naturelles présentes dans les océans, les fonds marins, et l'espace extra-atmosphérique. Il argue que ces ressources, qui n'appartiennent à aucun État en particulier, devraient être gérées collectivement au profit de l'humanité tout entière.

Les océans et les fonds marins :

Les océans couvrent environ 70 % de la surface du globe, et même en retirant les zones relevant des eaux territoriales des différents pays, une grande partie demeure un "bien sans maître".

Jusqu'à une époque récente, les océans étaient principalement utilisés pour la navigation et la pêche, mais la situation a évolué avec l'exploitation de leurs ressources minérales, énergétiques, et alimentaires.

Périllier met l'accent sur l'exploration des potentiels alimentaires de la mer, notamment l'exploitation du plancton et des algues pour nourrir une population mondiale croissante.

L'espace extra-atmosphérique :

L'espace est un autre domaine sans revendication de souveraineté nationale. Périllier insiste sur la nécessité d'une autorité mondiale pour réguler l'exploitation des ressources que renferme l'espace et qui, sans régulation, risqueraient d'être monopolisées par certaines puissances.

Création d'une autorité mondiale :

Il appelle à la création d'une autorité mondiale chargée de réglementer l'exploitation des ressources des océans, des fonds marins, et de l'espace. Cette autorité assurerait une distribution équitable des ressources, empêchant ainsi des monopoles au profit d'États ou de multinationales.

Un autre avantage mentionné est que cette autorité permettrait également à l'organisation mondiale d’exercer une souveraineté sur une partie importante du globe, ouvrant la voie à une future fédération mondiale.

Sous-parties de la section I :

Nécessité d'une autorité mondiale dans le domaine de l'espace :

Périllier souligne que l'exploitation de l'espace nécessite une gouvernance mondiale pour garantir que ces ressources, tout comme celles des fonds marins, soient utilisées de manière équitable au bénéfice de l'humanité.

Nécessité d'une autorité mondiale pour l'exploitation des profondeurs de la terre :

Au-delà des océans et de l'espace, il traite également des ressources souterraines, notamment l'énergie géothermique et les ressources minérales. Ici aussi, une autorité mondiale est essentielle pour coordonner l'exploration et l'exploitation de ces ressources,

qui sont de plus en plus accessibles grâce aux avancées technologiques.

En résumé, Louis Périllier plaide pour une gestion mondiale de toutes les ressources qui ne sont pas sous le contrôle direct des nations. Selon lui, ces biens communs appartiennent à tous, et seule une autorité supranationale, dotée de pouvoir effectif, peut garantir une exploitation juste et durable pour l'ensemble de l'humanité.

Résumé de la deuxième partie : "La lutte contre la faim et pour le développement"

1. Le problème de la faim dans le monde

Dans cette section, Périllier aborde le problème de la faim qui touche une grande partie de la population mondiale. Il affirme que deux personnes sur trois souffrent de la faim, un problème particulièrement marqué dans les pays sous-développés. L'écart entre les niveaux de vie des pays riches et pauvres continue de se creuser, malgré les efforts de certaines nations et des initiatives de l'ONU.

Périllier insiste sur l'idée que le système actuel des États-nations est incapable de résoudre ce problème. Selon lui, seule une autorité mondiale serait à même de mettre en œuvre des solutions globales, notamment une meilleure répartition des ressources et une organisation internationale pour lutter contre la famine. L'auteur souligne le paradoxe du gaspillage alimentaire dans certains pays alors que d'autres manquent cruellement de nourriture.

2. La lutte pour le développement

Périllier continue en évoquant la question du développement économique, insistant sur le fait que les ressources naturelles mondiales sont très mal réparties et sous-exploitées dans certaines régions, notamment dans les pays pauvres. Il cite des exemples comme la construction de barrages en Afrique qui permettrait de lutter contre la sécheresse et de développer l'agriculture.

L’auteur soutient qu'une organisation mondiale pourrait mieux exploiter ces ressources pour améliorer les conditions de vie dans le monde entier. Il affirme que cette répartition inégale et l’absence de moyens financiers dans les régions pauvres sont à l’origine de la lenteur du développement.

3. Le rôle des sociétés multinationales dans le développement et le danger qu'elles

représentent en l'absence d'une loi mondiale réglementant leurs activités

Périllier se penche ensuite sur le rôle des sociétés multinationales, qu'il décrit comme des acteurs économiques dépassant les cadres nationaux. Ces entreprises jouent un rôle crucial dans l'exploitation des ressources mondiales, mais leur pouvoir économique excessif, guidé par la quête de profits, présente un danger pour l'équilibre économique mondial.

Il explique que les multinationales, souvent basées dans des paradis fiscaux, exploitent les différences législatives entre les pays pour échapper aux régulations. Elles constituent une menace, notamment pour les économies des pays sous-développés, qu'elles dominent en imposant leurs règles. Périllier plaide pour la création d'une loi mondiale qui imposerait des régulations fiscales et financières uniformes à ces entreprises.

4. Perspectives

Dans cette dernière sous-partie, Périllier conclut que la Terre dispose largement des ressources nécessaires pour répondre aux besoins alimentaires, vestimentaires, et en logements de la population mondiale. Il rejette l'idée que la surpopulation soit un problème insurmontable, estimant que ce sont les dysfonctionnements des systèmes économiques actuels qui exacerbent la pauvreté.

Il appelle à une meilleure organisation mondiale pour gérer et répartir équitablement les ressources, afin de répondre aux besoins des populations les plus démunies. Pour l'auteur, un gouvernement mondial est la seule solution pour résoudre ces problèmes à grande échelle et de façon durable.

Résumé de la partie III : "La répartition de l'énergie et des matières premières"

1. Restrictions et interdépendance

L'auteur décrit comment la crise énergétique, déclenchée par les restrictions sur les livraisons de pétrole des pays producteurs du Proche-Orient, a eu des répercussions globales. Les pays occidentaux, notamment ceux d'Europe, ainsi que le Japon, ont dû imposer des mesures restrictives : rationnement du carburant, limitation de la circulation, et réduction de la consommation d'énergie. L'économie mondiale, autrefois indépendante à certains égards, révèle ici une interdépendance accrue, les effets des restrictions touchant aussi les pays qui ne sont pas directement concernés par la réduction de l'approvisionnement en pétrole. Cette interdépendance souligne la nécessité d'une régulation mondiale des ressources énergétiques.

2. L'augmentation du prix du pétrole et ses conséquences

La hausse brutale des prix du pétrole, décidée par les pays producteurs en 1973, a eu des conséquences désastreuses pour les pays non producteurs, surtout les plus pauvres. Ces pays se retrouvent dans l'incapacité de payer le pétrole nécessaire à leur survie économique. Cette augmentation des coûts affecte également les pays développés, mettant en péril leur croissance économique. L'auteur souligne l'injustice de cette situation et appelle à une régulation mondiale pour stabiliser les prix et éviter de graves déséquilibres économiques.

3. La transformation de la conception de l'aide aux pays sous-développés

Périllier observe que la crise énergétique a bouleversé la relation traditionnelle d'aide entre les pays riches et les pays pauvres. Les pays exportateurs de pétrole, malgré leur faible population, deviennent des acteurs dominants dans l'économie mondiale. En conséquence, la définition du « sous-développement » change, les pays riches en pétrole n'étant plus perçus comme sous-développés. L'auteur plaide pour une aide plus équitable et moins paternaliste, afin de garantir un développement mondial harmonieux.

4. L'incidence de l'augmentation du prix du pétrole sur la production de nouvelles ressources énergétiques

La hausse du prix du pétrole rend plus économiquement viable l'exploitation de ressources énergétiques autrefois jugées trop coûteuses. Cela inclut l'extraction du pétrole des fonds sous-marins, de l'Alaska, ou encore des schistes bitumineux. De plus, la crise encourage le développement de centrales nucléaires et d'autres technologies émergentes comme l'hydrogène. Cependant, ces projets nécessitent des investissements massifs, mettant encore une fois en lumière l'inégalité entre les pays.

5. Les ressources pétrolières

Périllier insiste sur la distinction entre les ressources pétrolières actuellement exploitées et celles encore inexploitées. Bien que certaines zones, comme l'Alaska ou les fonds sous-marins, renferment des réserves considérables, ces ressources sont coûteuses à extraire. Il appelle à une gestion plus juste et coordonnée de ces ressources à l'échelle mondiale pour éviter des tensions économiques et politiques.

6. L’énergie nucléaire

L'énergie nucléaire est considérée comme l'une des principales alternatives au pétrole. Malgré les craintes initiales liées à cette technologie, Périllier souligne que le développement du nucléaire est crucial pour l'avenir énergétique de la planète. Cette énergie, capable de remplacer partiellement le pétrole, est essentielle pour assurer une transition énergétique globale.

7. Le charbon, l’énergie hydraulique, le gaz naturel...

Le charbon, bien que largement disponible, n'est plus considéré comme une solution durable en raison de ses effets néfastes sur l'environnement. L'énergie hydraulique et le gaz naturel représentent des alternatives intéressantes, mais demeurent insuffisantes pour répondre à la demande énergétique croissante.

8. Les sources d’énergie de l’avenir : la géothermie, l’énergie solaire, la troisième génération de l’atome

L'auteur s'intéresse également aux sources d'énergie renouvelables et inépuisables. Il cite la géothermie et l'énergie solaire comme les principales solutions à long terme pour l’humanité. Ces sources, encore sous-exploitées, pourraient, une fois rendues technologiquement et économiquement viables, couvrir les besoins énergétiques de la planète pour des générations à venir. Il mentionne aussi le développement futur de la troisième génération de réacteurs nucléaires comme une solution potentielle.

9. Une seule solution : la planétarisation

Périllier conclut en affirmant que seule une approche planétaire, une « planétarisation » des ressources énergétiques, permettra de résoudre ces crises à long terme. La gestion des ressources énergétiques doit être centralisée sous une autorité mondiale qui garantira une répartition équitable des ressources et la stabilisation des prix. Sans cela, il craint que le monde continue de subir des crises énergétiques et économiques répétées.

Résumé de la partie IV : "La lutte contre la pollution et pour la protection de l'environnement"

Dans cette section, Louis Périllier s'intéresse à l'un des problèmes les plus urgents de l'époque moderne : la pollution croissante de la planète et la nécessité de protéger l'environnement.

1. L'état des lieux de la pollution mondiale

Périllier commence par constater que la pollution est devenue un problème planétaire affectant de nombreux aspects de la vie humaine et naturelle. Il évoque différents types de pollution, comme celle de l'air, des eaux, et des sols, soulignant que la plupart de ces problèmes sont causés par les activités humaines, notamment le développement industriel, l'urbanisation, et l'emploi de technologies polluantes.

La biosphère, soit la couche de la Terre où la vie se développe, est gravement menacée. L'utilisation croissante de sources d'énergie polluantes comme le pétrole et le nucléaire est l'une des principales causes de cette dégradation. L'auteur note également que les découvertes scientifiques et techniques, bien que bénéfiques pour l'humanité à certains égards, ont exacerbé la pollution au cours des 150 dernières années.

2. Formes de pollution et leurs effets

Périllier détaille les différentes formes que peut prendre la pollution :

L'eau est contaminée par les détergents, les déchets industriels, et les produits chimiques, ce qui affecte les rivières, les océans, et les réserves d'eau douce.

L'air est pollué par les gaz d'échappement, les fumées industrielles, et le chauffage au mazout. Cela affecte les systèmes respiratoires des êtres humains et contribue au réchauffement climatique.

Le bruit est une autre forme de pollution, causée notamment par les vols supersoniques et l'urbanisation galopante.

Les déchets radioactifs et autres substances chimiques représentent également un danger sérieux, à la fois pour l'environnement et pour la santé humaine.

L'auteur souligne que ces formes de pollution ne sont pas seulement des menaces environnementales, mais ont aussi des effets psychologiques sur les individus, notamment en termes de stress et de qualité de vie.

3. Les réponses internationales

Périllier se tourne ensuite vers les réponses apportées par la communauté internationale. Il rappelle que plusieurs organisations ont été mises en place pour lutter contre la pollution,

telles que l'Union internationale pour la protection de la nature et le Fonds mondial pour la nature (WWF). Certaines nations, comme la France, ont même créé des ministères de l'Environnement pour aborder ces problèmes à l'échelle nationale.

L'une des initiatives les plus notables est la Conférence des Nations unies sur l'environnement tenue à Stockholm en 1972, qui a conduit à la création du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Ce programme a établi 109 recommandations pour lutter contre les différents types de pollution et protéger l'environnement mondial.

4. Les limites des actions actuelles

Cependant, l'auteur met en lumière les limites de ces efforts. Il critique le fait que les recommandations de la conférence de Stockholm n'ont pas de caractère contraignant, ce qui réduit leur impact. Les États continuent de prendre des mesures qui ne sont pas coordonnées, et les législations nationales varient énormément en termes de rigueur et d'application. Par exemple, certains pays interdisent l'utilisation de produits nocifs comme le mercure, tandis que d'autres les autorisent encore.

5. Solutions proposées : vers une réglementation mondiale

Périllier propose la création d'une autorité mondiale de l'environnement qui aurait pour mission de réguler et de coordonner les actions à l'échelle planétaire. Cette organisation aurait le pouvoir d'imposer des sanctions aux pays et aux entreprises qui ne respecteraient pas les normes écologiques. Cela permettrait d'établir des règles universelles sur des sujets comme le recyclage des déchets, le traitement des eaux usées, ou la gestion des fumées industrielles.

L'auteur souligne que, bien que coûteuses, ces mesures sont indispensables pour éviter une crise environnementale majeure. Il insiste également sur l'importance d'éduquer les jeunes générations afin qu'elles soient plus conscientes des dangers de la pollution et des moyens de la combattre.

6. La nécessité d'une prise de conscience collective

Périllier conclut cette section en appelant à une mobilisation générale de l'opinion publique. Il met en garde contre la « pollution morale » qui semble affecter les sociétés modernes, où l'individualisme et la quête du profit nuisent à la solidarité et au respect de l'environnement. Pour lui, le combat contre la pollution est indissociable de la promotion d'une conscience

mondiale, où les intérêts individuels sont subordonnés à ceux de la collectivité.

Résumé de la partie V : "Le désarmement et l'organisation de la paix"

1. Le danger de l'arme atomique

Louis Périllier commence cette section en soulignant la menace existentielle que représente l'arme atomique. Depuis les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, le monde a pris conscience des dangers terrifiants de cette arme. Cette période a marqué un tournant pour l'humanité, instaurant une ère où la prolifération nucléaire est devenue une menace omniprésente.

Périllier souligne que la course aux armements nucléaires entre les États-Unis et l'Union soviétique a conduit à un équilibre instable, souvent appelé « équilibre de la terreur ». Bien que cet équilibre empêche, pour l'instant, l'utilisation des armes nucléaires, il demeure extrêmement fragile. Si les grandes puissances semblent avoir compris la nécessité de coopérer, l'existence même de ces armes représente une menace pour l'avenir de l'humanité. La seule solution pour éviter la catastrophe nucléaire est, selon lui, la mise en place d'un gouvernement mondial.

2. Peut-on résoudre les conflits autrement que par la guerre ?

Périllier plaide pour une évolution des mentalités en faveur de la résolution pacifique des conflits. Il fait valoir que, dans l'histoire récente, les deux grandes guerres mondiales ont causé d'immenses pertes humaines et des destructions considérables. Une guerre nucléaire, cependant, serait encore plus dévastatrice, conduisant à l'anéantissement d'une grande partie de l'humanité.

L'auteur affirme que, bien que des conflits armés subsistent, l'idée que la guerre est une solution viable est en train de perdre du terrain. Des événements comme la guerre israélo-arabe montrent que même les nations les plus engagées dans un conflit finissent par reconnaître que seule la négociation peut apporter des solutions durables. Il soutient que le principe selon lequel le droit prime sur la force se renforce peu à peu, grâce à l'évolution de la conscience mondiale et au progrès des institutions internationales.

3. Le désarmement général

L'idée d'un désarmement général est centrale dans cette partie. Périllier décrit ce processus

comme une étape indispensable vers une paix durable. Il insiste sur le fait que tout désarmement partiel ou unilatéral est insuffisant ; seule une action concertée et universelle, sous contrôle international, pourra empêcher la reprise de la course aux armements.

Le désarmement nucléaire, en particulier, est une nécessité urgente. Périllier fait référence à des traités internationaux comme celui de 1968 sur la non-prolifération des armes nucléaires, mais il constate que, malgré certains progrès, il reste beaucoup à faire pour arriver à un désarmement complet. Il souligne également l'importance d'un contrôle strict et efficace pour garantir la bonne mise en œuvre du désarmement.

4. Le contrôle du désarmement

Pour Périllier, le désarmement ne peut être effectif sans un contrôle international rigoureux. Il plaide pour la création d'une autorité mondiale capable de surveiller la destruction des armements et de vérifier que les États respectent leurs engagements. Cette autorité disposerait de moyens technologiques, comme les satellites, pour détecter tout signe de réarmement. Il insiste sur le fait que ce contrôle est une condition essentielle pour assurer la paix mondiale.

5. L'organisation mondiale de conciliation et d'arbitrage

Périllier propose également la création d'une organisation mondiale de conciliation et d'arbitrage. Cette institution aurait pour rôle de résoudre les conflits internationaux avant qu'ils ne dégénèrent en guerres. Elle serait composée de juges impartiaux, experts dans les domaines du droit international, qui rendraient des décisions contraignantes pour les parties en conflit. Il s'agirait d'un tribunal mondial, placé sous l'autorité d'un gouvernement mondial, garantissant la paix par des moyens légaux.

6. La force mondiale de paix

Enfin, l'auteur appelle à la constitution d'une force mondiale de paix. Cette force serait chargée d'assurer l'exécution des décisions prises par les instances internationales, y compris l'application des résolutions issues des procédures de conciliation et d'arbitrage. Elle agirait en tant que substitut aux armées nationales et servirait à maintenir l'ordre et la sécurité internationale.

Résumé de la partie VI : "La protection des droits de l'homme"

1. Impuissance de l'ONU

Louis Périllier débute cette section en critiquant l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour son incapacité à imposer ses décisions en matière de droits de l'homme. Bien que l'ONU ait fait des progrès, comme la création de la Commission des droits de l'homme et la mise en place de sanctions contre certains États (par exemple, l'apartheid en Afrique du Sud ou la Rhodésie du Sud), ses efforts sont souvent bloqués par le droit de veto des grandes puissances. Cette impuissance provient du fait que l'ONU ne possède pas les moyens de faire respecter ses résolutions, notamment en matière de protection des droits humains fondamentaux.

L'auteur plaide donc pour une réforme en profondeur de l'ONU, arguant que ses principes sont justes, mais que son mode de fonctionnement actuel est inefficace.

2. La réforme nécessaire

Périllier appelle à une transformation radicale de l'ONU pour en faire un véritable gouvernement mondial fédéral. Selon lui, cette réforme rendrait les décisions en matière de droits de l'homme contraignantes et applicables à l'échelle mondiale. Un tel gouvernement mondial aurait le pouvoir de garantir le respect des droits de l'homme de façon universelle, en transformant la Déclaration universelle des droits de l'homme en une loi mondiale, assortie de sanctions pour les pays qui ne la respectent pas.

Il soutient que tant que cette réforme ne sera pas réalisée, les droits humains continueront d'être bafoués, car les structures actuelles sont trop faibles pour défendre efficacement les individus contre l'oppression et l'arbitraire.

3. Les victimes des répressions politiques

Périllier souligne également le sort des victimes des répressions politiques dans divers pays du monde. Il fait référence à des pratiques telles que la torture, l'emprisonnement arbitraire, et les disparitions forcées, qui persistent malgré les condamnations internationales. L'auteur soutient que les répressions politiques ne peuvent être véritablement combattues que par une intervention directe d'une autorité mondiale.

Périllier cite des exemples de personnalités publiques et d'organisations, telles que Amnesty International, qui ont dénoncé ces pratiques au niveau mondial. Il fait également référence à des congrès internationaux qui ont appelé à l'abolition de la torture. Il appelle de ses vœux

un droit d'intervention supranational, qui permettrait à la communauté mondiale d'agir contre les gouvernements responsables de ces violations, même si cela peut paraître en contradiction avec le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

4. Le rôle primordial de l'éducation

L'éducation est, selon Périllier, l'un des piliers de la protection des droits de l'homme. Il insiste sur le fait que la sensibilisation des jeunes générations aux droits humains est essentielle pour construire une société mondiale respectueuse des libertés fondamentales. Il soutient que l'éducation doit commencer dès le plus jeune âge et être orientée vers la compréhension des enjeux mondiaux, afin de créer une conscience collective internationale.

Il propose également une réforme des programmes scolaires, suggérant que l'histoire et les sciences humaines doivent être enseignées avec une perspective mondiale, éliminant les préjugés nationaux et le chauvinisme, pour favoriser une meilleure compréhension entre les peuples.

Résumé du chapitre VII : Les progrès du mondialisme dans les rapports entre les nations

Dans cette section, Louis Périllier décrit les avancées du mondialisme à travers les relations internationales et les transformations qui en découlent.

1. Évolution historique du mondialisme

Périllier commence par expliquer que bien avant les découvertes scientifiques sur la forme et les dimensions de la Terre, certains penseurs et philosophes nourrissaient déjà des idées mondialistes. Ces penseurs avaient un état d'esprit marqué par une solidarité envers l'ensemble de l'humanité, percevant les autres hommes comme des frères dans une communauté globale.

Cependant, il précise que la véritable prise de conscience de la nécessité d'un gouvernement mondial n'a émergé qu'au XXe siècle. Les conditions techniques, notamment l'absence de moyens de communication adéquats, rendaient la formation d'une telle structure impossible auparavant. Aujourd'hui, les progrès des moyens de communication, comme la radiodiffusion, permettent une interconnexion globale.

2. L'émergence des organisations internationales

L'auteur retrace la naissance d'organisations internationales, notamment après les deux grandes guerres mondiales. La Société des Nations (SDN) puis l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont été fondées dans le but de maintenir la paix et de promouvoir la coopération entre les nations. Au fil du temps, l'ONU s'est élargie pour inclure presque tous les États du monde, devenant un forum incontournable pour les négociations internationales.

Il souligne également la prolifération d'institutions internationales, souvent sous l'égide de l'ONU, qui abordent des problèmes globaux nécessitant des solutions communes. Ces institutions se développent dans des domaines comme la santé, l'éducation, les sciences, ou encore l'économie. Elles contribuent à renforcer la coopération mondiale en fixant des règles et des normes qui sont appliquées à l'échelle planétaire.

3. La multiplication des accords internationaux

Un autre signe des progrès du mondialisme, selon Périllier, est la multiplication des accords internationaux dans divers domaines techniques. Il mentionne des accords sur la navigation, l'aviation, et même les systèmes de circulation internationale. Ces accords sont imposés par les besoins techniques qui transcendent les souverainetés nationales, soulignant que les nations sont de plus en plus obligées de coopérer pour gérer des ressources ou résoudre des problèmes globaux.

Ces accords, bien qu'ils limitent la souveraineté des États, sont devenus nécessaires à la gestion d'une économie mondiale interdépendante. L'auteur explique que ce mouvement vers la coopération internationale continuera à s'étendre à de nouveaux domaines, notamment en réponse aux défis technologiques croissants.

4. Les défis restants

Malgré ces progrès, Périllier reconnaît que des obstacles demeurent. Le nationalisme est un frein important à la mise en place d'un gouvernement mondial. Beaucoup de pays restent attachés à leur souveraineté et voient d'un mauvais œil toute autorité supérieure qui viendrait restreindre leurs décisions politiques ou économiques. Cependant, Périllier est convaincu que ces résistances finiront par céder face à la pression des événements mondiaux, et notamment à la nécessité de coopérer dans des domaines comme l'environnement, l'énergie ou la sécurité internationale.

Résumé du chapitre VIII : Les progrès du mondialisme dans les rapports privés, dans la vie de tous les jours

Dans cette section, Louis Périllier explore les progrès du mondialisme au niveau des individus et des organisations privées, en mettant en évidence comment cet esprit mondialiste se développe progressivement dans la vie quotidienne.

1. Le développement de l'esprit mondialiste chez les individus et les groupes privés

Périllier observe que l'esprit mondialiste ne se limite pas aux actions des gouvernements et des institutions internationales, mais qu'il se manifeste de plus en plus dans les initiatives des particuliers, des entreprises, et des groupements privés. La mondialisation n'est pas seulement un phénomène institutionnel, mais aussi une réalité vécue au quotidien par les habitants du monde entier. Le nombre croissant de questions qui concernent l'ensemble de la planète témoigne de cette tendance.

Les associations internationales se multiplient dans divers domaines. Ces organisations couvrent des questions morales, sociales, scientifiques et économiques, illustrant l'internationalisation croissante de nombreuses activités humaines.

2. Les échanges scientifiques et médicaux

Les échanges scientifiques, en particulier, témoignent de l'esprit de collaboration mondiale. Les chercheurs partagent leurs découvertes à l'échelle internationale, contribuant à des progrès significatifs, notamment en médecine. Par exemple, Périllier cite la coopération entre scientifiques américains et soviétiques dans le domaine de la recherche spatiale, qui reflète un esprit de coopération malgré les rivalités politiques.

3. Le rôle des sociétés multinationales

Périllier décrit également la montée en puissance des sociétés multinationales, qui jouent un rôle crucial dans la mondialisation des affaires. Bien que ces entreprises créent des emplois et stimulent l'industrialisation dans de nombreuses régions sous-développées, elles posent également des risques pour les États-nations. Leur taille et leur influence grandissantes permettent à ces sociétés d'exercer une pression considérable sur les politiques des gouvernements nationaux.

Les chiffres sont frappants : il est indiqué que, d'ici la fin du XXe siècle, plus de 50 % de la production mondiale dans les pays non socialistes sera assurée par ces entreprises multinationales. Elles deviennent si puissantes que certaines, comme General Motors, peuvent rivaliser en termes de budget avec des États comme la France. Périllier met en garde contre le dérèglement du pouvoir des multinationales, estimant que seule une autorité mondiale pourrait contrôler leur influence et empêcher qu'elles n'empiètent sur l'indépendance des États.

4. Les dangers et la nécessité de régulations mondiales

Selon Périllier, bien que ces entreprises soient des vecteurs de croissance et d'innovation, elles peuvent également devenir dangereuses si elles ne sont pas soumises à une réglementation stricte. Il plaide donc pour la mise en place de règles internationales rigides qui limiteraient leur pouvoir et garantiraient qu'elles fonctionnent dans l'intérêt collectif, tout en continuant à tirer profit de leur concentration de moyens.

Il propose que ces superpuissances économiques soient soumises à des règles internationales strictes, élaborées par une communauté mondiale. Celles-ci pourraient harmoniser les législations fiscales et économiques, afin de maintenir les avantages offerts par ces entreprises tout en réduisant les risques qu'elles représentent pour l'indépendance nationale et les économies locales.

Résumé du chapitre IX : La multiplication des initiatives en faveur du gouvernement mondial

Dans cette section, Louis Périllier explore le développement des initiatives mondiales en faveur de la création d'un gouvernement mondial, démontrant un soutien croissant de diverses personnalités, institutions et associations.

1. Les personnalités et initiatives majeures

Périllier met en avant plusieurs figures importantes qui ont joué un rôle dans la promotion de l'idée d'un gouvernement mondial. Parmi elles, le pape Jean XXIII est reconnu pour son influence significative. Il est suivi par d'autres personnalités, des dirigeants, ainsi que de nombreuses associations qui œuvrent dans le but de créer une autorité mondiale capable de gérer les affaires globales de manière équitable et durable.

L’auteur précise que certaines de ces associations se concentrent sur des aspects spécifiques du gouvernement mondial, comme le développement d’un droit mondial. D’autres adoptent une approche plus globale, visant à établir une gouvernance planétaire qui pourrait aborder les grands défis mondiaux.

2. Les initiatives pour le développement d’un droit mondial

L’un des exemples notables mentionnés est une association en France, parrainée par René Cassin, prix Nobel de la paix, qui travaille à l’harmonisation des législations nationales en vue de l'élaboration d’un futur droit mondial. Cet effort inclut la tenue de congrès internationaux et la publication d'études sur les principes de ce droit mondial, avec des discussions sur des thèmes comme le fédéralisme mondial et la souveraineté des nations.

Un exemple cité est le congrès international tenu à Belgrade en 1971, qui portait sur le thème "La paix mondiale par la loi mondiale". Ce congrès a attiré l’attention sur la nécessité d’établir une autorité qui puisse réguler les conflits au moyen de lois internationales.

3. Les associations pour une fédération mondiale

Périllier décrit également la montée des associations qui appellent à la création d’un État fédéral mondial. Il cite des organisations comme le Mouvement universel pour une fédération mondiale, qui regroupe des citoyens du monde entier désireux de voir émerger une telle entité. Ce mouvement dispose de filiales dans plusieurs pays, dont la France, où l’association des fédéralistes mondiaux participe activement à la promotion de ces idées.

4. La contribution de la société civile

L’auteur insiste sur le fait que le véritable moteur du mondialisme est la pression de l’opinion publique. Selon lui, ce n’est pas tant l'action des gouvernements qui propulsera la création d’un gouvernement mondial, mais plutôt le soutien croissant de la société civile. Les gens du monde entier, confrontés aux mêmes défis globaux (comme la guerre, la faim, et les catastrophes écologiques), sont de plus en plus favorables à une solution fédérale mondiale.

Périllier évoque également des groupes parlementaires mondialistes dans divers pays comme le Danemark, la Grande-Bretagne et le Japon, où ces idées sont bien représentées. Il

en résulte une pression croissante sur les gouvernements pour qu'ils adoptent des mesures en faveur d'une gouvernance mondiale.

5. Les initiatives locales et internationales

Des initiatives pour promouvoir la mondialisation politique ont vu le jour dans divers pays. Des villes comme Hiroshima et Minneapolis se sont déclarées en faveur de la création d'un gouvernement fédéral mondial. De plus, lors de catastrophes naturelles, des associations internationales comme le Corps mondial de Secours se sont engagées à fournir des équipes d'urgence pour intervenir rapidement, un exemple concret de coopération internationale.

6. Conclusion : Une marche inévitable vers le gouvernement mondial

Pour conclure, Périllier estime que l'évolution des mentalités et des institutions nous conduit inévitablement vers l'instauration d'un gouvernement mondial. Ce processus est soutenu par une multitude d'initiatives, tant au niveau local qu'international, et par des acteurs de plus en plus nombreux dans la société civile. Toutefois, il rappelle que ce changement doit être soutenu par une pression continue de l'opinion publique mondiale, afin de surmonter les réticences des gouvernements et d'accélérer la mise en place de cette gouvernance planétaire.

Résumé du chapitre X : Un objectif : les institutions mondiales

Dans cette section, Louis Périllier développe les principes fondamentaux et les structures nécessaires pour la création des institutions mondiales. Il propose une approche évolutive et fédérative pour établir une gouvernance mondiale capable de résoudre les problèmes globaux et assurer une paix durable.

1. Les principes

Le premier principe, selon Périllier, est que les institutions mondiales doivent être flexibles et évolutives. Il explique qu'avec les changements rapides dans le monde, il serait imprudent de créer des structures rigides. Les institutions doivent pouvoir s'adapter à l'évolution des rapports entre les nations et aux transformations technologiques et sociologiques. Le pouvoir mondial doit évoluer progressivement, à mesure que l'humanité prend conscience de la nécessité de déléguer certaines compétences à une autorité supranationale.

En outre, les progrès dans les communications et les technologies modernes rendent possible la gestion mondiale. La transmission de l'information et la diffusion des décisions peuvent se faire instantanément, ce qui permet de gouverner efficacement à l'échelle mondiale. Cependant, l'obstacle principal à la mise en place d'un gouvernement mondial reste les nationalismes et l'attachement de certains États à la souveraineté nationale absolue.

2. Le deuxième principe : le fédéralisme

Périllier défend le fédéralisme comme le système idéal pour les institutions mondiales. Contrairement à une organisation unitaire, le fédéralisme permet de respecter l'identité et les spécificités de chaque peuple tout en assurant la coopération nécessaire pour sauvegarder les intérêts communs. Il prend l'exemple de la Suisse, où cohabitent plusieurs cultures et langues sous une forme fédérale, pour illustrer la compatibilité entre diversité et unité.

L'adoption du fédéralisme permet de répondre aux critiques du mondialisme, notamment l'idée fausse que celui-ci supprimerait les patries. Périllier soutient que la patrie et le sentiment d'appartenance à une nation sont respectables, tant qu'ils ne se transforment pas en ambitions de domination. Le fédéralisme mondial, selon lui, permettrait aux nations de maintenir leur patrimoine culturel tout en collaborant à un niveau supérieur pour le bien de l'humanité.

3. Les compétences

Périllier plaide pour une attribution progressive des compétences à l'Union mondiale. Il suggère de commencer par les domaines les plus critiques, tels que la gestion des ressources globales, comme les océans, les fonds marins, et l'espace extra-atmosphérique. Ces domaines, qui n'appartiennent à aucune nation, doivent être considérés comme un patrimoine commun de l'humanité et gérés par l'autorité mondiale.

Il évoque également la nécessité d'une organisation mondiale pour la préservation des droits fondamentaux de l'homme. Même si cela pourrait provoquer la résistance de certains États, Périllier affirme que la communauté mondiale devrait avoir un droit supérieur d'intervention lorsque les libertés et la vie des individus sont menacées.

4. L'organisation des pouvoirs publics

L’organisation des institutions mondiales repose sur trois branches principales du pouvoir :

Un pouvoir législatif chargé d’élaborer des lois mondiales et de contrôler l’action de l’exécutif.

Un pouvoir exécutif responsable de l'application des décisions et de la gestion des affaires mondiales, sous le contrôle du législatif.

Un pouvoir judiciaire garant de l’intégrité et de l’indépendance des décisions prises au niveau mondial.

Le pouvoir législatif serait constitué de deux chambres : une assemblée élue au suffrage universel direct pour représenter les citoyens du monde, et un Sénat représentant les États membres. Périllier insiste sur le fait que la loi mondiale devra toujours être supérieure à la loi nationale, ce qui est essentiel pour la cohérence et l’efficacité d’un gouvernement mondial.

5. Les agences et offices mondiaux

Enfin, Périllier discute de la nécessité de créer des agences spécialisées pour gérer des aspects techniques de la gouvernance mondiale. Certaines existent déjà sous l’égide de l’ONU, comme l'Organisation de l’Aviation Civile Internationale (OACI), mais elles restent souvent limitées par le principe de souveraineté des États. Pour que ces agences soient pleinement efficaces, il est nécessaire de leur conférer un véritable pouvoir de décision et des moyens de sanction, ce qui leur manque actuellement.

Résumé du chapitre XI : Une méthode : la réforme de l’O.N.U.

Dans ce chapitre, Louis Périllier discute des méthodes possibles pour réformer l'Organisation des Nations Unies (ONU) afin de l’adapter aux besoins mondiaux actuels et la transformer en un véritable organe capable de garantir la paix et la sécurité internationales.

1. Les méthodes envisagées pour la réforme

Périllier présente deux méthodes principales pour atteindre l'objectif d'un gouvernement mondial :

Première option : créer une Convention constitutionnelle mondiale, un nouveau cadre institutionnel à partir de zéro. Cela impliquerait l'élaboration d'une constitution mondiale au

moyen d'une assemblée spéciale où les représentants des nations discuteraient et voteraient pour mettre en place une nouvelle structure supranationale.

Deuxième option : réformer l'ONU en utilisant la structure déjà existante. Périllier favorise cette solution, arguant que l'ONU, malgré ses limites, a l'avantage d'exister et de jouir d'une certaine légitimité. La réforme pourrait être effectuée en vertu de l'article 109 de la Charte des Nations Unies, qui permet une révision de ses structures et de ses pouvoirs.

L'inconvénient majeur de la première option est qu'il serait difficile de générer suffisamment de soutien international pour une Convention constitutionnelle. Les États étant généralement attachés à leur souveraineté, un grand nombre de gouvernements s'opposeraient à une telle réunion. En revanche, la réforme de l'ONU pourrait se faire progressivement, en s'appuyant sur l'existence et l'expérience de cette organisation.

2. Les obstacles à la réforme de l'ONU

L'auteur reconnaît que la réforme de l'ONU ne sera pas facile. La principale difficulté réside dans la résistance des États à céder une partie de leur souveraineté nationale. La souveraineté absolue des nations a jusqu'ici freiné les efforts de l'ONU pour instaurer une gouvernance mondiale rationnelle. De plus, les États défendent souvent leurs intérêts individuels avec acharnement au sein de l'Assemblée générale.

Malgré ces obstacles, Périllier croit que l'évolution des consciences et des esprits, conjuguée aux progrès techniques mondiaux, pousse inévitablement vers une réforme. Il mentionne aussi que les grandes crises mondiales et les défis globaux pressentent les nations à coopérer davantage. La situation internationale rend de plus en plus évidente la nécessité de réformer l'ONU.

3. Les domaines prioritaires de la réforme

Le premier domaine de réforme que Périllier souligne est l'élargissement des compétences de l'ONU. Il propose que l'Assemblée générale ne soit plus simplement un forum de recommandations, mais qu'elle ait le pouvoir de prendre des décisions contraignantes dans les domaines de sa compétence, notamment la paix et la sécurité internationales. Le Conseil de sécurité deviendrait un véritable gouvernement mondial, avec la capacité d'imposer des sanctions économiques et militaires, sans être bloqué par le droit de veto.

Périllier plaide également pour la suppression du droit de veto, qui permet actuellement aux grandes puissances de bloquer des résolutions importantes, ce qui limite l'efficacité de

l'ONU.

4. L'importance d'une loi mondiale

Dans le cadre de cette réforme, Périllier suggère de transformer la Déclaration universelle des droits de l'homme en une véritable loi mondiale avec des sanctions contraignantes. Il estime que ce changement pourrait garantir une meilleure protection des droits humains à l'échelle mondiale. Les réformes proposées viseraient également à conférer à l'ONU des moyens effectifs pour faire respecter ses décisions, ce qui est actuellement l'une de ses plus grandes faiblesses.

Résumé du chapitre XII : Appel à l'action

Dans ce dernier chapitre, Louis Périllier exhorte les partisans du mondialisme à passer à l'action pour concrétiser l'idée d'un gouvernement mondial. Il insiste sur le fait que ce n'est plus uniquement une question de réflexion théorique, mais un impératif pratique.

Périllier rappelle les principes du mondialisme, qui reposent sur l'idée que la sécurité nationale ne peut être garantie sans paix mondiale, et que la paix mondiale ne peut exister sans justice internationale. Pour lui, cette justice ne peut être assurée que par une loi mondiale, créée, interprétée, et appliquée par des institutions mondiales.

La pression de l'opinion publique

L'auteur met l'accent sur l'importance de la pression de l'opinion publique mondiale. Ce n'est pas seulement aux gouvernements de porter cette cause, car ils sont souvent prisonniers des intérêts nationaux. C'est à la société civile, aux citoyens du monde, de s'unir et d'exiger un changement vers une fédération mondiale. Selon lui, la mobilisation de la population mondiale est le meilleur levier pour forcer les États à collaborer et à accepter des réformes en faveur d'une gouvernance globale.

Citoyenneté mondiale

L'un des appels à l'action directs de Périllier est que les citoyens se déclarent citoyens du monde, une démarche symbolique mais importante pour exprimer leur engagement envers l'idée d'un gouvernement mondial. Il encourage également la participation à des initiatives transnationales, comme les élections officieuses visant à créer un embryon de

représentation mondiale, par le biais de congrès des peuples.

Conclusions

Dans les conclusions, Périllier réaffirme sa conviction que l'unité mondiale est inévitable et qu'elle peut être réalisée dans les prochaines décennies, si l'opinion publique s'éveille à la nécessité de la défendre. Il insiste sur le fait que les citoyens du monde doivent prendre conscience de leur force collective et la canaliser pour contraindre les gouvernements à réformer l'ordre mondial actuel, souvent chaotique et anarchique.

Périllier conclut sur une note optimiste, citant un vers de Victor Hugo qui prédit l'avènement de la « République universelle », un idéal mondialiste où la paix et la fraternité régneront.

Postface

La postface de l'ouvrage reprend des passages du poète et homme politique Lamartine, un grand défenseur de l'universalisme. Périllier cite plusieurs extraits des écrits de Lamartine qui, selon lui, résonnent toujours avec l'esprit du mondialisme moderne. Ces textes célèbrent l'idée de fraternité universelle et dénoncent l'égoïsme nationaliste. Périllier utilise ces citations pour souligner que le rêve d'unité mondiale ne date pas d'aujourd'hui, mais est enraciné dans l'histoire des idées humanistes.

Notes

Les notes de l'ouvrage contiennent des références à divers événements historiques, personnages influents, et documents qui ont façonné la réflexion de Périllier. Il mentionne, entre autres, les initiatives internationales en matière de droits de l'homme, de désarmement, et de coopération pour le développement. Ces notes offrent des informations contextuelles qui renforcent les arguments de l'auteur sur la nécessité et la faisabilité d'un gouvernement mondial.

En résumé, ce dernier chapitre et les sections finales de l'ouvrage appellent à une action collective immédiate pour transformer l'idée de mondialisme en réalité concrète, en mettant l'accent sur le rôle central de l'opinion publique et des citoyens engagés.